

ADVINI

DES VIGNOBLES, DES HOMMES, L'ÉMOTION



Rapport financier
Semestriel 2018

Conseil de Surveillance

Bernard JEANJEAN
Président

Brigitte JEANJEAN

Frédéric JEANJEAN

Vincent RIEU

Marie-Elisabeth PLANTADE

Pierre GUENANT

FIAG Holding, représenté par Antoine GEDOUIN (sorti le 20 avril 2018)

Jean-Marc LOUBIER

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit
Représenté par Marie-Thérèse Mercier

KPMG
Représenté par Stéphane Orlando

Directoire

Antoine LECCIA
Président

Philippe JEANJEAN

Raymond PLANTADE

Censeur

Agro Invest, représenté par Olivier Guize et Laurent Roquette
Grands Crus Investissements, représenté par Christophe Blanchy et Cédric Fontaine

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2018 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société.

Sommaire

<i>I - Attestation du Président du Directoire</i> -----	p 4
<i>II - Chiffres clés consolidés</i> -----	p 5
<i>III - Rapport semestriel d'activité</i> -----	p 5
<i>IV - Etats financiers consolidés semestriels résumés</i> -----	p 9
<i>V - Rapport des Commissaires aux comptes</i> -----	p 30

I - Attestation du Président du Directoire

J'atteste, en ma qualité de Président du Directoire de AdVini, qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation de AdVini et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

St Félix de Lodez, le 7 septembre 2018

Antoine LECCIA
Président du Directoire d'AdVini.

II - Chiffres clés consolidés

Compte de résultat simplifié consolidé (M€)	S1 – 2018	S1 – 2017	Var. 2018 / 2017
Chiffre d'affaires	119,33	117,88	+ 1,2%
Marge brute (% CA)	39,4%	39,8%	
EBITDA	7,47	7,17	+4,9%
Résultat net part du Groupe	1,79	1,81	- 1,1%

Capitaux propres	101,27	97,02
Endettement financier net	177,85	162,47
Taux d'endettement net	176%	167%

III - Rapport semestriel d'activité

Evolution de l'activité

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2018 est stable.

En données publiées, le chiffre d'affaires progresse de +1,2% à 119,33 M€, compte tenu d'un effet de périmètre de 2,58 M€ correspondant essentiellement à l'intégration de Stellenbosch Vineyards en Afrique du Sud.

En France, l'activité est en repli de -5%, principalement sur la Grande Distribution (-6,3%) toujours impactée par une pression sur les prix qui pénalise notre activité. Les réseaux sélectifs (Cafés-hôtels-restaurants et cavistes) et les ventes Internet poursuivent leur développement avec une progression de chiffre d'affaires de +8,1% et +15% respectivement qui compense partiellement le recul observé sur les distributeurs du secteur traditionnel.

A l'export, les ventes connaissent **une nouvelle croissance de +6,9%** (+3,5% à périmètre constant), marquée par une forte dynamique de L'Afrique du Sud et l'Europe du Nord.

La progression continue de nos **marques maisons de vins et vignobles** qui, avec **une hausse de +3,7%** sur le semestre, représentent désormais 37,5% des ventes de vins d'AdVini.

Le segment Produit de Services retrouve une légère croissance (+0,8%), comme attendue à la suite de la séparation des métiers initiée en 2017.

Revue financière

La **marge brute** se maintient à un niveau satisfaisant à plus de 39% confirmant la bonne tenue de nos marques maisons de vins et vignobles.

L'**EBITDA** progresse de 4,9% à 7,5M€ et de +9,6% à périmètre et change constant. La marge d'EBITDA s'établit à 6,3% contre 6,0% l'année dernière à la même période.

Cette augmentation s'explique principalement par i) la contribution croissante des marques maisons de vins dans le mix produits, ii) l'impact favorable et non récurrent de cessions d'actifs non stratégiques pour 1,8M€. Cette amélioration est partiellement neutralisée par la contraction des marges sur la division Vins et Services, principalement sur la Grande Distribution.

Dans ce contexte, le **résultat net part du Groupe** s'établit à 1,8 M€, stable vs juin 2017.

La **dette financière nette** s'élève à 177,8 M€, dont 110,4 M€ de dette court terme directement corrélée aux stocks et avances sur culture (récoltes en cours) qui sont à leur plus haut à cette période de l'année. Comparée au 30 juin 2017, l'augmentation des stocks de 7,7M€ (+3,3M€ à périmètre constant) s'explique principalement par un décalage, sur le second semestre, de ventes sur l'Asie, partiellement compensé par un effet volume favorable sur l'ensemble de nos Maisons.

Le **Gearing**, stable à périmètre constant, augmente de 8 points à 176%, suite à l'entrée de périmètre de Stellenbosch Vineyards en Afrique du Sud.

Il ressort de l'analyse des flux de trésorerie du semestre :

- Les **flux de trésorerie générés par l'activité s'établissent à +1,1 M€** (vs - 3,1 M€ au S1 2017) avec une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt de 4,8 M€ et une augmentation du besoin en fond de roulement + 3,5 M€ sur le semestre (vs + 8,3, M€ sur le S1 2017).
- **Des flux d'investissements de – 8,9 M€** contre -8,0 M€ au premier semestre 2017, qui comprennent l'acquisition de 56,83% de Stellenbosch Vineyards.
- **Des flux de financement de – 2,0 M€** contre – 1,4 M€ au premier semestre 2017.
- **Une variation de trésorerie de – 9,7 M€** contre – 12,5 M€ au premier semestre 2017.

Evènements significatifs du semestre écoulé

Le premier semestre a été marqué par :

- L'entrée de périmètre de Stellenbosch Vineyards en Afrique du Sud et de Carte des Vins en Roussillon.
- La poursuite du plan de cession d'actif non stratégique, les châteaux Lieujan & Plagnac ont été cédés sur le 1er semestre 2018
- La restructuration de la Maison Champy.

Evènements post-clôture

Néant.

Risques et incertitudes

La nature des risques auxquels est exposé le Groupe n'a pas changé significativement et est décrite en note 26 de l'annexe des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ainsi qu'au paragraphe VI du rapport de gestion 2017. Les risques au cours des six prochains mois sont ceux associés à la volatilité et au manque de visibilité sur les marchés ainsi que les habituels aléas liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la récolte à venir.

Perspectives 2018

La croissance de l'activité et des résultats devrait se confirmer sur le second semestre 2018 en dépit d'un manque de visibilité tant sur la situation géopolitique et le change que sur le volume de la récolte 2018 et ses éventuelles conséquences sur les cours des vins.

Transactions avec les parties liées

Ces informations sont fournies dans la note 17 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2018. Leur nature n'a pas significativement varié depuis le 31 décembre 2017.

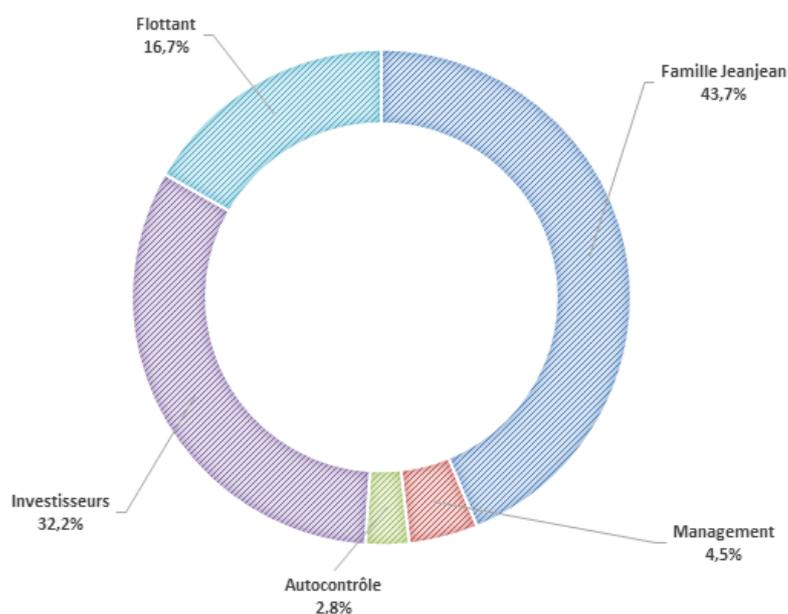
Les modalités du programme d'attribution d'actions gratuites sont précisées dans la note 15 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2018.

Données boursières

Evolution du cours sur 1 an au 30/06/2018 (source Euronext)



Répartition de l'actionnariat (juin 2018)



Un actionnariat organisé autour de la famille Jeanjean, d'investisseurs et du management.

IV – Etats financiers consolidés semestriels résumés

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Notes	30-juin-18	30-juin-17
Chiffre d'affaires	5	119 334	117 875
Achats consommés		-72 368	-71 009
Charges de personnel		-19 630	-20 331
Charges externes		-18 821	-17 314
Impôts et taxes		-2 324	-2 504
Dotations aux amortissements	6,7	-4 935	-4 380
Dotations aux dépréciations		-658	-350
Autres produits opérationnels	8	2 286	1 277
Autres charges opérationnelles	8	-1 010	-826
Résultat opérationnel		1 874	2 438
Quote part des sociétés mises en équivalence		57	-52
Résultat opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE		1 931	2 386
Coût de l'endettement financier brut		-741	-628
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		23	17
Coût de l'endettement financier net		-718	-611
Autres produits financiers		-50	81
Autres charges financières		-31	-16
Charge d'impôt	9	693	21
Résultat net des activités poursuivies		1 825	1 860
Résultat net d'impôt des activités arrêtées			
Résultat net		1 825	1 860
Résultat net – Intérêts ne conférant pas le contrôle		36	48
Résultat net - Part du groupe		1 789	1 813
Résultats par action en euros (part du groupe) :	10		
- de base pour le résultat net		0,48	0,49
- dilué pour le résultat net		0,48	0,47

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

en milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Résultat net	1 825	1 860
Variation des hypothèses actuarielles indemnité de départ à la retraite		100
Effet d'impôt différé sur indemnités de départ à la retraite		-28
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat		72
Variation de la juste valeur des instruments de couverture		7
Effet d'impôt différé sur instrument de couverture		
Ecart de conversion	-1 437	-746
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net	-1 437	-738
Autres éléments du résultat global	-1 437	-666
RESULTAT GLOBAL	387	1 194
dont part groupe	760	1 220
dont part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	-373	-26

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

en milliers d'euros	Notes	30-juin-18	31-déc-17
Goodwill	11	5 393	5 355
Immobilisations incorporelles	6	39 790	38 252
Immobilisations corporelles	7	129 189	124 887
Participations dans des entreprises associées	12	2 715	2 570
Autres actifs financiers non courants		631	578
Impôts différés actifs		2 618	2 543
Actifs non courants		180 336	174 186
Stocks	13	126 903	111 504
Clients		59 293	61 227
Autres créances		20 867	22 462
Actifs d'impôts exigibles		-	1 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	4 486	4 119
Actifs détenus en vue de la vente à la vente		-	-
Actifs courants		211 548	200 939
TOTAL ACTIF		391 885	375 124
Capital émis	15	30 784	7 696
Primes d'émission		18 522	41 610
Réserves		42 911	41 429
Résultat Part du Groupe		1 789	4 243
Capitaux propres Part du Groupe		94 005	94 977
Intérêts Minoritaires		7 267	5 042
Capitaux propres	15	101 272	100 019
Dettes financières	16	53 016	52 606
Passifs d'impôts différés		15 090	16 091
Provisions part non courante		2 107	2 099
Passifs non courants		70 213	70 796
Dettes financières - part à moins d'un an	16	129 316	119 467
Dettes d'impôt exigible		138	727
Fournisseurs et comptes rattachés		55 379	50 216
Provisions part courante		804	787
Autres passifs courants		34 762	33 113
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés		-	0
Passifs courants		220 400	204 310
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		391 885	375 124

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Résultat net consolidé	1 825	1 860
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	4 793	3 837
Autres produits et charges calculés	24	-76
Plus ou moins values de cessions	-1 829	-64
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-57	52
- Dividendes (titres non consolidés)	-11	-11
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	4 745	5 598
Coût de l'endettement financier net	741	683
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-693	-21
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	4 792	6 260
Impôts versés	-164	-1 041
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-3 524	-8 358
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 104	-3 138
Décaissements liés aux investissements corporels et incorporels	-4 974	-5 235
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 526	166
Décaissements liés aux investissements financiers non courants	0	-3
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants		
- Dividendes (titres non consolidés)	11	11
Variation nette des prêts et créances	-49	-49
Incidence des variations de périmètre	-7 432	-2 928
Cession de filiales et autres unités de production		
Subventions d'investissement encaissées	4	73
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 913	-7 966
Achats et ventes d'actions propres	-164	25
Somme reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		
Souscription de capital des minoritaires dans les filiales		
Dividendes payés au cours de l'exercice		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-7	-4
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		
Rachat de minoritaires		
Encaissement liés aux nouveaux emprunts	7 047	5 922
Remboursement d'emprunts	-8 120	-6 593
Intérêt financiers nets versés	-748	-692
Autres flux liés aux opérations de financement	0	-21
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 992	-1 364
Incidence des variations des cours des devises	107	-60
Variation de trésorerie	-9 694	-12 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	-100 698	-85 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	-110 391	-97 861

Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité

en milliers d'euros	30-juin-18
Stock	-10 988
Clients	5 582
Fournisseurs	2 559
Autres créances et dettes	-677
Résultat net consolidé	-3 524

La variation négative du BFR s'explique principalement par l'augmentation des stocks de vin pour 11 M€, liée à la saisonnalité de l'activité, forte activité sur le rosé et préparation des foires aux vins d'automne mais compensée par l'amélioration des autres postes.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
au 31/12/2016	7 663	41 094	-1 516	44 997	92 237	4 999	97 236
Résultat net				4 243	4 243	25	4 268
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-541	-541	-45	-585
Résultat global				3 702	3 702	-19	3 682
Augmentation de capital ADVINI SA					0		0
Paiements fondés sur des actions				38	38		38
Opérations sur titres auto détenus			-53		-53		-53
Dividendes versés				-1 575	-1 575		-1 575
Dividendes versés en actions	34	516			550	-4	546
Variation de périmètre				7	7	110	116
Autres				71	71	-43	27
au 31/12/2017	7 696	41 609	-1 569	47 239	94 977	5 042	100 018
Résultat net				1 789	1 789	36	1 825
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-1 028	-1 028	-409	-1 437
Résultat global	0	0	0	760	760	-373	387
Augmentation de capital ADVINI SA	23 087	-23 087			0		0
Paiements fondés sur des actions				24	24		24
Opérations sur titres auto détenus			-164		-164		-164
Dividendes versés				-1 578	-1 578	-7	-1 585
Dividendes versés en actions					0		0
Variation de périmètre					0	2 612	2 612
Autres				-15	-15	-7	-22
au 30/06/2018	30 783	18 522	-1 733	46 432	94 005	7 267	101 272

NOTE 1.	INFORMATIONS GENERALES	16
NOTE 2.	FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	16
NOTE 3.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	16
NOTE 4.	EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	20
NOTE 5.	INFORMATION SECTORIELLE	23
NOTE 6.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24
NOTE 7.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	24
NOTE 8.	AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS	25
NOTE 9.	IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	25
NOTE 10.	RESULTAT PAR ACTION	25
NOTE 11.	GOODWILL.....	26
NOTE 12.	PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	26
NOTE 13.	STOCKS.....	26
NOTE 14.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	27
NOTE 15.	CAPITAL SOCIAL	27
NOTE 16.	DETTES FINANCIERES	28
NOTE 17.	PARTIES LIEES	28
NOTE 18.	ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS	29
NOTE 19.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE	29

Note 1. Informations générales

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

En date du 7 septembre 2018, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels résumés d'AdVini clos le 30 juin 2018. Ils ont été présentés pour vérification et contrôle au Conseil de Surveillance de la société AdVini en date du 7 septembre 2018.

Note 2. Faits marquants de la période

Le 8 mars 2018, acquisition de 100% de la société LES CARTES DE VIN par la société CAZES.

Le 9 avril 2018, acquisition de 56,83% de Stellenbosch Vineyards par la société ADVINI SOUTH AFRICA.

Au titre de la consolidation des positions d'AdVini à l'amont, reprise du Domaine de Landeyran (Languedoc), le 14 mars 2018.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

• Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS et aux interprétations IFRIC et SIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 juin 2018. Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm).

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire décrites ci-dessous.

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne d'application obligatoire pour les comptes du Groupe à compter du 1er janvier 2018 :

- IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients & amendements date d'entrée en vigueur d'IFRS 15
- Clarifications apportées à IFRS 15
- IFRS 9 – Instruments financiers

- Annual Improvements to IFRS (Cycle 2014-2016)
- Amendments to IFRS 2: Classification and Measurement of Share-based Payment Transactions
- Amendments d'IFRS 4: Application d'IFRS 9 Instruments Financiers et d'IFRS 4 Contrats d'Assurance
- Amendment to IAS 28 : exemption from applying the equity method – measuring an associate or JV at fair value
- IFRIC 22 Foreign Currency Transactions and Advance Consideration
- Amendments to IAS 40 : Transfers of Investment Property

Les impacts de l'adoption des normes IFRS 15 et IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018 sont décrits ci-dessous. L'adoption des autres nouvelles normes/amendements/interprétations obligatoires listées ci-dessus n'a eu aucun impact sur les comptes du Groupe.

• **NORME IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS »**

Cette norme IFRS 15 remplace les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations liées (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18, SIC 31) et établit les principes généraux pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Ces principes sont fondés sur l'idée que la comptabilisation du chiffre d'affaires doit dépeindre le transfert du contrôle des biens et services promis au client pour des montants représentatifs de la rémunération à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. La mise en œuvre de la norme repose sur une démarche constituée de 5 étapes (identification du contrat, identification des obligations de performance, détermination du prix de transaction, allocation du prix de transaction ; comptabilisation du chiffre d'affaires lorsque chaque obligation de performance est satisfaite). L'amendement « clarifications to IFRS 15 » publié en avril 2016, apporte des clarifications sur l'identification des obligations de performance, la mise en œuvre des dispositions permettant de distinguer un « agent » d'un « principal », la comptabilisation des licences et ajoute de nouveaux expédients pratiques liés à la transition.

Cette norme requiert de la part du Groupe d'exercer un jugement, en tenant compte de tous les faits et circonstances, pour appliquer la démarche en 5 étapes décrite ci-dessus aux contrats conclus avec les clients. La norme précise également le traitement comptable applicable aux coûts incrémentaux d'obtention d'un contrat, ainsi que les coûts directement liés à la réalisation du contrat.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 15 à compter du 1er janvier 2018, le groupe n'a pas constaté d'impacts significatifs sur les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires est essentiellement composé de la vente de vin à des tiers ainsi que des obligations connexes telles que notamment la prestation de transport. Le chiffre d'affaires résultant de la vente de ces produits et la prestation associée est comptabilisé à partir du moment où le contrôle sur le produit vendu et la prestation rendue a été transféré au client.

• **NORME IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »**

Cette norme IFRS 9 remplace la norme IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle comporte 3 volets :

- Classification et évaluation des instruments financiers: IFRS 9 prévoit en particulier un classement des actifs financiers davantage fondé sur le business model et la nature des cash flows attendus ;

- Dépréciation des actifs financiers : la dépréciation des actifs financiers n'est plus fondée sur un modèle de risque avéré (« incurred losses ») mais sur un modèle conduisant à comptabiliser les pertes attendues (« expected losses ») ;
- Comptabilité de couverture : les modifications apportées par IFRS 9 visent à simplifier certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture et à davantage aligner les stratégies de couverture et leur traduction comptable. Les réflexions sur la macro-couverture sont encore en cours.

Le Groupe ADVINI a adopté IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018 en utilisant la méthode simplifiée sans retraitement des comptes comparatifs.

Le Groupe ADVINI a fait le choix de continuer d'appliquer les dispositions de la norme IAS 39 pour la comptabilité de couverture.

Le Groupe ADVINI a plus particulièrement examiné sa méthode de dépréciation des créances client et sa conformité avec le modèle simplifié de dépréciation des créances commerciales prévu par IFRS 9. Le modèle de dépréciation retenue est globalement conforme aux nouvelles dispositions d'IFRS 9.

Compte tenu de la nature de ses autres actifs financiers et passifs financiers, le Groupe n'a pas identifié d'impact matériel résultant de l'application de la norme IFRS 9.

Par ailleurs, le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune autre norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire aux états financiers ouverts le 1er janvier 2018 :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
IFRS 16 – Contrats de location	1/01/2019	1/01/2019
Amendments to IFRS10 and IAS28: Sale or Contribution of Assets between an Investor and its Associate or Joint Venture Effective date of amendments to IFRS10 and IAS 28	Reportée sine die	Suspendu
IFRIC 23 Uncertainty over Income Tax Treatments	1/01/2019	Endorsement attendu Q3 2018
IFRS 17 Insurance contracts	1/01/2021	ND
Amendments to IFRS 9: Prepayments with negative compensation features	1/01/2019	1/01/2019
Amendments to IAS 28: Long-term Interests in Associates and Joint Ventures	1/01/2019	Endorsement attendu 2018

Annual Improvements to IFRS 2015-2017 cycle		
Amendments to IFRS 3 Business Combinations & IFRS 11 Joint Arrangements	01/01/2019	Endorsement attendu 2018
Amendments to IAS 12 Income taxes		
Amendments to IAS 23 Borrowing costs		
Amendments to IAS 19: Plan Amendment, Curtailment or Settlement	1/01/2019	Endorsement attendu 2018
Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS	01/01/2020	ND
Cadre conceptuel de l'information financière (version révisée publiée en mars 2018)	Mars 2018 (pour l'IASB uniquement)	1/01/2020

Avancement sur la NORME IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION ».

Cette norme IFRS 16 remplace IAS 17 et les interprétations qui y sont liées (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27). La nouvelle norme élimine la distinction location simple/ location financement en imposant au locataire de comptabiliser un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentant l'obligation de payer ce droit, sauf exceptions (contrats d'une durée raisonnablement certaine inférieure à 12 mois ou actifs sous-jacents de faible valeur – i.e. dont la valeur unitaire à neuf n'excède pas environ 5.000 \$ et qui peuvent être utilisés séparément). L'amortissement du droit d'utilisation et les intérêts sur le passif sont ensuite comptabilisés séparément au compte de résultat.

En vue de la transition à IFRS 16, le Groupe ADVINI s'est attaché, dans le courant du 1er semestre 2018, à collecter les données nécessaires relatives aux contrats de location rentrant dans le périmètre de la norme.

Le Groupe ADVINI dénombre actuellement les contrats de location entrant dans le périmètre d'IFRS 16 en incluant les baux ruraux.

Les calculs et l'analyse des impacts financiers de cette nouvelle norme sur les états consolidés du Groupe sont en cours.

Le choix de la méthode de transition n'est pas définitivement arrêté au 30 juin 2018.

Afin de permettre les calculs d'impacts et le suivi opérationnel des contrats, ADVINI va déployer au cours du second semestre 2018 une solution informatique dédiée qui permettra :

- La centralisation de tous les contrats de location,
- La mise à jour des informations en temps réel,
- La génération des écritures comptables,
- La gestion des données prévisionnelles.

Le processus de détermination des impacts potentiels des autres normes et interprétations sur les états financiers consolidés du groupe est en cours.

- **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations, d'exercer un jugement et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Ces estimations n'ont pas évolué de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

- **Saisonnalité**

Il n'existe pas de saisonnalité marquée impactant le résultat au 30 juin 2018. Par contre, les ventes importantes de vin rosé et la préparation des foires aux vins d'Automne, notamment, génèrent systématiquement au 30 juin, une hausse significative du Besoin en Fonds de Roulement et du Besoin de Trésorerie (cf. notes 13 et 14).

Note 4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 67 sociétés dont 64 sont consolidées par intégration globale et 3 par mise en équivalence (contre 64 sociétés au 31 décembre 2017).

Au cours de l'exercice les opérations suivantes ont été effectuées :

- Acquisition de 56.83% de STELLENBOSCH VINEYARDS par la société ASA.
- Acquisition de 100% de la société LES CARTES DE VIN.
- Reprise de 100% des parts de la SCEA DE LANDEYRAN.

Les écarts d'évaluation de ces acquisitions n'ont pas généré de Badwill significatif. L'affectation provisoire des écarts d'acquisition devra être affinée dans le délai de 12 mois.

Ces entités ont contribué à hauteur de 2.58 M€ au Chiffre d'Affaires consolidé du premier semestre 2018 et de -0.17 M€ au compte de résultat.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement se décomposent ainsi :

en milliers d'euros	30-juin-18
Acquisition de Titres de participation	-3 558
Trésorerie nette	-3 874
variation de périmètre	-7 432

Les actifs et passifs des entrées de périmètre se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	30-juin-18
Immobilisations incorporelles	2 679
Immobilisations corporelles	6 044
Autres actifs non courants	300
Actifs non courants	9 023
Stocks	5 057
Clients	2 177
Autres créances	71
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159
Actifs courants	7 464
TOTAL ACTIF	16 487
Dettes financières	(642)
Autres passifs non courants	(80)
Passifs non courants	(722)
Dettes financières	(4 041)
Fournisseurs et comptes rattachés	(4 437)
Autres passifs courants	(1 117)
Passifs courants	(9 595)
TOTAL PASSIF	(10 316)

Liste des sociétés du Groupe :

	NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	AdVini (Mère)	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
2	SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
3	SAS OGIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
4	SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
5	SAS CAZES	90,00%	90,00%	Euro	Intégration globale
6	SAS GASSIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
7	SAS RIGAL	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
8	SAS ANTOINE MOUEIX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
9	SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
10	GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50,00%	71,43%	Euro	Intégration globale
11	ADVINI USA, Limited (Etats-Unis,)	100,00%	100,00%	Dollar US	Intégration globale
12	ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100,00%	100,00%	Dollar CAD	Intégration globale
13	SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
14	SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99,61%	99,61%	Euro	Intégration globale
15	SCEA LE FENOUILLET	99,97%	99,97%	Euro	Intégration globale
16	SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
17	SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
18	SCEA RAYMOND	99,80%	99,80%	Euro	Intégration globale
19	SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
20	SCI ADVINI PATRIMOINE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
21	SCI ANTOINE MOUEIX	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
22	SAS LA TABLE D'AIME	51,72%	46,55%	Euro	Intégration globale
23	SCEA CHÂTEAU GASSIER	48,98%	48,98%	Euro	Mise en équivalence
24	SAS DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
25	SAS MAS LA CHEVALIERE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
26	EURL LE VIEUX MOULIN	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
27	SCI DU DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
28	ADVINI LATAM (, Limitada, Chili)	100,00%	100,00%	Peso chilien	Intégration globale
29	ADVINI UK (Royaume-Uni)	100,00%	100,00%	Livre sterling	Intégration globale
30	L'AVENIR (Limited, Afrique du Sud)	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
31	VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
32	SCEA PAULILLES	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
33	CLUB FRANCAIS DU VIN	65,00%	65,00%	Euro	Intégration globale
34	CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	65,00%	65,00%	CHF	Intégration globale
35	SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
36	SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
37	SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
38	EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
39	ADVINI ASIA	100,00%	100,00%	Dollar HKD	Intégration globale
40	ADVINI SHANGHAI	100,00%	100,00%	Yuan Chinois	Intégration globale
41	DOMAINES LAPALU	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
42	SELECT VINS ADVINI INC	50,00%	50,00%	Dollar CAD	Mise en équivalence
43	SAS MAS NEUF	52,00%	52,00%	Euro	Intégration globale
44	SARL ECOLE DES VINS ADVINI	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
45	SCEA DOMAINE DES TERRES BLANCHES	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
46	ADVINI AB	100,00%	100,00%	SEK	Intégration globale
47	CHAMPY	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
48	SCEV Domaine de Champy	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
49	SCEV Laleure Piot	48,80%	48,80%	Euro	Intégration globale
50	SCEA Domaine Cazes	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
51	SCI Cazes	100,00%	99,01%	Euro	Intégration globale
52	SAS AMP MEDOC (Ex Lapalu participation)	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
53	SCEA Patache d'AUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
54	SCEA Garri du Gai	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
55	Advini South Africa	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
56	Ken Forester	100,00%	51,00%	Rand	Intégration globale
57	Maison du Cap	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
58	Le Bonheur	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
59	SCEA Domaine de Rocquefeuille	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
60	SCEA Domaine de la Roncière	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
61	SCI La Roncière	51,00%	51,00%	Euro	Intégration globale
62	SARL MAS DE LUNES	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
63	SAS MATPRO	75,00%	75,00%	Euro	Intégration globale
64	SARL VIGNOBLES EN VOL	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
65	SCEA DE LANDEYRAN	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
66	STELLENBOSCH VINEYARDS	56,83%	56,83%	Rand	Intégration globale
67	LES CARTES DE VIN	100,00%	90,00%	Euro	Intégration globale

Note 5. Information sectorielle

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché.

AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au cœur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement d'IFRS8.12 pour être regroupés en un seul secteur Vin.

Au 30 juin 2018	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	117 572	5 083	-3 321	119 334
Marge Brute	45 743	3 450	-2 227	46 967
%	39%	68%	67%	39%
Résultat Opérationnel	1 770	104	0	1 874
Résultat avant IS	1 059	73	0	1 132
Charge d'Impôt	678	15	0	693
Actifs sectoriels	388 870	9 704	-6 689	391 885

Au 30 juin 2017	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	116 127	4 804	-3 056	117 875
Marge Brute	45 375	3 324	-1 833	46 866
%	39%	69%	60%	40%
Résultat Opérationnel	2 453	-15	0	2 438
Résultat avant IS	1 881	-42		1 839
Charge d'Impôt	-8	29		21
Actifs sectoriels	371 127	8 381	-6 044	373 464

Note 6. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)	Marques	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2017	13 548	21 424	7 619	42 591
Regroupement d'entreprises	-	2 604	37	2 641
Acquisitions	181	-	8	189
Cessions /Diminution	-	-	-	0
Ecarts de conversion	-	(508)	(4)	-512
Autres	(109)	110	(2)	0
Valeurs brutes au 30 juin 2018	13 621	23 630	7 659	44 909
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2017	3 429	367	543	4 339
Regroupement d'entreprises	-	-	-	0
Dotation aux Amortissements	633	(12)	158	780
Cessions/Diminution	-	-	-	0
Ecarts de conversion	-	2	(1)	1
Autres	124	(5)	(119)	0
Dépréciations et amortissements cumulés au 30 juin 2018	4 186	352	582	5 120
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	10 119	21 057	7 076	38 252
Valeurs nettes au 30 juin 2018	9 434	23 278	7 077	39 790

Note 7. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2017	63 210	70 672	60 293	18 734	212 909
Regroupement d'entreprises	711	3 090	2 084	274	6 159
Acquisitions	444	1 493	405	2 774	5 115
Cessions /Diminution	(1 596)	(2 200)	(1 240)	(162)	(5 198)
Ecarts de conversion	(448)	(625)	(532)	(108)	(1 713)
Autres	162	(389)	(61)	201	(87)
Valeurs brutes au 30 juin 2018	62 483	72 040	60 949	21 713	217 186
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2017	4 330	29 491	40 944	13 257	88 022
Regroupement d'entreprises	2	-	13	100	116
Dotation aux Amortissements et Provisions	237	1 316	1 166	1 077	3 797
Cessions/Diminution	(207)	(1 990)	(993)	(125)	(3 315)
Ecarts de conversion	(10)	(32)	(299)	(47)	(388)
Autres	-	(12)	(210)	(13)	(234)
Dépréciations et amortissements cumulés au 30 juin 2018	4 352	28 773	40 622	14 250	87 997
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	58 880	41 181	19 349	5 477	124 887
Valeurs nettes au 30 juin 2018	58 131	43 267	20 328	7 463	129 189

Note 8. Autres Charges et produits opérationnels

en milliers d'euros	30/06/2018	30/06/2017
Plus values nettes cessions immobilisations	1 829	474
Gains de change	126	
Badwill	166	9
Divers produits d'exploitation	165	794
Total autres produits opérationnels	2 286	1 277

en milliers d'euros	30/06/2018	30/06/2017
Moins values nettes cessions immobilisations		
Pertes de change	-347	-279
Frais d'acquisition et cessions immo		
Divers charges d'exploitation	-662	-547
Total autres Charges opérationnelles	-1 010	-826

Note 9. Impôts sur les résultats

en milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Charge (produit) d'impôt courant sur les sociétés	90	579
Charge (produit) d'impôt différé	(783)	(600)
Total charge d'impôt	(693)	(21)

Note 10. Résultat par action

en milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Résultat net, part du Groupe	1 789	1 813
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	1 789	1 813
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	3 847 952	3 831 617
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	-106 021	-106 766
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	3 741 931	3 724 851
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement	4 799	96 771
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	3 746 730	3 821 622
Résultat par action de base (en euro) total	0,48	0,49
Résultat par action dilué (en euro) total	0,48	0,47

Note 11. Goodwill

UGT	Valeur nette au 31 décembre 2017	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 30 juin 2018
UGT Roussillon (CAZES SAS et PAULILLES)	970				970
UGT Rhône (OGIER, AMOUROUX, RAYMOND, COUSIGNAC, RONCIERE)	1 009				1 009
UGT Sud-ouest (MOUEIX SAS + RIGAL SAS)	890				890
UGT USA (ADVINI USA, ex-Cannon Wines)	190				190
UGT Provence (GASSIER et BARON GEORGES)	531				531
UGT Paris (CFV)	1 640				1 640
UGT Afrique du Sud (ASA)	54	38			92
Divers non affecté	71				71
TOTAL	5 355	38	0	0	5 393

Aucun test d'impairment test n'a été réalisé au 30 juin 2018 en l'absence d'indicateur de perte de valeur.

Note 12. Participation dans les entreprises associées

Le total des Bilans (comptes individuels) des entreprises associées s'élève à 9.8 millions d'euros. Le Chiffre d'affaires est de 1.8 millions d'euros pour un résultat net de 0.1 millions d'euros.

en milliers d'euros	Actifs non Courants	Capitaux propres	Endettement financier net	Chiffre d'Affaires	Résultat net	dont quote part groupe
VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	4 746	4 222		1 171	-32	-10
SCEA CHÂTEAU GASSIER	102	603		371	90	44
SELECT VINS ADVINI	59	153		232	47	23
TOTAL	4 907	4 978	0	1 774	104	57

Note 13. Stocks

en milliers d'euros	30-juin-18	31-déc-17	30-juin-17
Matières premières (matières sèches)	7 287	6 183	6 994
Vins en vrac	47 384	56 082	48 118
Vins en bouteille	63 823	47 535	55 690
Autres	10 202	4 204	10 793
Valeur brute	128 696	114 004	121 596
Dépréciation	(1 793)	(2 501)	(2 401)
Valeur nette	126 903	111 504	119 194

Note 14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	30-juin-18	31-déc-17	30-juin-17
Valeurs Mobilières de Placement	75	572	572
Disponibilités	4 411	3 547	4 729
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 486	4 119	5 301
Découverts et concours bancaires courants	-114 877	-104 831	-103 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	-110 391	-100 712	-97 861

Note 15. Capital social

• Capital social

Au 30 juin 2018, le capital est composé de 3 847 952 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 8 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 18 522 milliers d'euros.

L'assemblée générale mixte du 14 juin 2018 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 23.087.712 euros pour le porter de 7.695.904 euros à 30.783.616 euros, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur les comptes « Primes émission, fusion et apport ».

Elle a également approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.41 € par action, soit 1 577 K€, qui a été mis en paiement le 31 juillet 2018 (contre 0.41 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2016, soit 1 575 K€).

• Paiements en actions

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 avait déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 avait délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 euros pour 2014, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

Les critères de performance ont été atteints pour l'année 2014 et 38 771 actions ont été définitivement attribuées sur les 40 000 actions ci-dessus mentionnées (1 229 actions non attribuées).

Les critères de performance ayant été partiellement atteints pour l'année 2016, 4 799 actions ont été également attribuées au titre de ce plan.

Au titre du premier semestre 2018, la charge comptabilisée au titre du plan 2014 est de 24 milliers d'euros.

Note 16. Dettes financières

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2017	2 642	63 912	58	104 830	630	172 073
Augmentation	1 381	7 061	-	6 381		14 824
Diminution	(555)	(7 587)	-		(563)	(8 705)
Regroupement d'entreprises	-	8	-	4 033	642	4 682
Écart de conversion	(1)	(34)	-	(368)	(138)	(542)
Autres variations		-	-	-	-	-
Valeur au 30 juin 2018	3 467	63 360	58	114 876	570	182 332
dont part courante	988	13 451	0	114 876	0	129 315
dont part non courante	2 479	49 909	58	0	570	53 016

Note 17. Parties liées

- Achats et ventes de biens et services**

en milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Ventes au Groupe AdVini	2 310	2 296
Achats au Groupe AdVini	110	101

- **Rémunération des membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et de la direction générale**

en milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Avantages à court terme	669	670
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions		
Total	669	670

En complément des informations mentionnées dans le tableau qui précède, il existe des indemnités compensatrices en cas de rupture de contrat ou de mandat dont le total pourrait, au maximum pour l'ensemble des indemnités, représenter un montant 1 369 014 €. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur le premier semestre 2018. Il n'existe pas de stock-options.

Depuis l'exercice 2011, tous les dirigeants salariés bénéficient d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne deux membres du Conseil de surveillance et deux membres du Directoire.

Note 18. Engagements et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels ne diffèrent pas significativement dans leur nature et leur montant par rapport à la situation qui prévalait au 31 décembre 2017.

Note 19. Evénements postérieurs à la clôture de la période

Néant

V – Rapport des commissaires aux comptes sur l’information financière semestrielle

KPMG AUDIT SUD-EST
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d’Aix-en-Provence – Bastia

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 02
S.A.S. à capital variable
344 366 316 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l’information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société AdVini, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Marseille et Montpellier, le 13 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT SUD-EST

ERNST & YOUNG Audit

Stéphane Orlando

Marie-Thérèse Mercier